

## ASSEMBLEE GENERALE EXERCICE 2016

Mardi 4 Juillet 2017 17 heures.

### COMPTE-RENDU

Secrétaires de séance : Annie Colin, Vice présidente : Esol Bourgogne, trésorière Fédération Enfants-Soleil. Gérard Renard, **secrétaire général : Fédération Enfants-Soleil.**

#### **Ordre du jour :**

- ✕ Hommage du Président, Jean Louis Baréa, et de l'assemblée à notre ancien président : Michel Soulat, décédé en mars 2017.
- ✕ Validation de la nomination du président d'Enfants-Soleil Bourgogne, M. Jean Louis Baréa, nommé provisoirement en conseil d'administration le 10 avril 2017. Mise au vote.
- ✕ Décompte des pouvoirs et signature de la feuille d'émargement.
- ✕ Président de séance : Jean Louis Baréa.
- ✕ Lecture du rapport moral, par le Président et commentaires Gérard Renard et Annie Colin .
- ✕ Rapport d'activités et questions diverses. Réalisations 2016 et projets 2017. Validation.
- ✕ Etude et validation du rapport financier.
- ✕ Questions diverses.

#### **1. Décompte des présents et représentés.**

Adhérents à jour de leur cotisation :	105
Parrains membres de l'association pouvant participer à l'AG sans droit de vote :	160
Total des adhérents :	265
Pouvoirs reçus :	54
Présents :	14
<b>Total des Présents et représentés :</b>	<b>68</b>

**Le quorum, qui est de 53, étant atteint, l'Assemblée générale de l'Association Enfants-Soleil Bourgogne est ouverte par son président Jean Louis Baréa, ce 4 juillet 2017 à 15 heures 10.**

Selon le règlement intérieur, les pouvoirs non nominatifs sont répartis à égalité entre les membres présents.

**L'assemblée, par la voix du président, rend hommage à M. Michel Soulat, président d'Enfants-Soleil Bourgogne, décédé en mars 2017.**

#### **Délibération N° 1.**

Explication est donnée par M. Renard G. et Mme Annie Colin, de la nécessité de mettre aux votes la validation de la nomination de M. Jean-Louis Baréa, désigné comme président en CA, le 10 avril 2017, M. Baréa étant président provisoire jusqu'à l'assemblée générale de ce jour.

**Mise aux votes :**

<b>Pour :</b>	<b>68</b>
<b>Abstentions :</b>	<b>00</b>
<b>Contre :</b>	<b>00</b>

**M. Jean Louis Baréa est nommé, pour une durée de 4 années, en vertu des statuts de l'association, président de l'Association « Enfants-Soleil Bourgogne ».**

## **Délibération N°2.**

### **Lecture du Rapport moral par le président.**

#### **Réalisations et objectifs :**

Le rapport moral, lu par le président, Jean Louis Baréa, fait état des réalisations, de la philosophie de notre association et de ses orientations pour l'avenir. Les objectifs principaux de l'association sont :

- ⌘ L'école, dont la situation est préoccupante en Haïti. Les travaux d'amélioration des locaux, la qualité de l'enseignement, le bien-être des élèves et des personnels enseignants et autres employés. Un projet important concernant l'amélioration de l'enseignement a été initié en partenariat avec de grandes associations. Il sera expliqué dans l'étude du rapport d'activités.
- ⌘ L'aide à la sécurité alimentaire : aide aux paysans de diverses régions après le passage de cyclone Matthew, aide aux populations à travers des projets de type « Economie sociale et solidaire » et la construction de logements pour des familles sans abri
- ⌘ Aides pour permettre à des personnes sans revenu de créer des micro- activités génératrices de revenus.
- ⌘ En France : éducation à la solidarité internationale, avec des expositions qui font découvrir Haïti aux adultes et aux enfants, lors des interventions dans les collèges et les lycées, et avec nos activités avec des collégiens dans le cadre de la Fédération française pour l'Unesco. Des détails sur ces activités sont donnés par Annie Colin et Gérard Renard.

Des adhérents participent aux manifestations, nous les en remercions chaleureusement, mais ils ne sont jamais assez nombreux.

#### **Les finances :**

Les finances de l'association sont saines, mais le budget des cantines, si nécessaire aux enfants est toujours insuffisant. De grosses dépenses ont été consenties pour la rénovation et la modernisation des écoles avec l'objectif de moderniser l'enseignement avec le projet Comoseh (en partenariat avec de grandes associations. (Le Collectif Haïti, Haïti Futur et le Gret.) pour 2018. Il convient d'autre part de conserver un fond de roulement pour les urgences (familles en détresse, maladie d'enfants etc, qui sont nombreuses chaque année.)

L'ensemble des transferts vers Haïti, pour l'année 2016, tous objectifs confondus, s'élève à 109381 €

Décomposé comme suit : 99376 + 7550 + 2450 = 109381 €

S'y ajoutent les transferts pour les associations partenaires : 10234 €

**Soit au total : 119615 €**

**Notre site [www.enfants-soleil.org](http://www.enfants-soleil.org)** a de plus en plus de visites chaque année. En 2016 il y a eu plus de 50000 visites, ce qui fait 30% d'augmentation par rapport à l'année précédente. En même temps que des informations sur nos activités et les actualités Enfants-Soleil, il y a de nombreux textes de réflexion sur nos actions et la solidarité internationale en général. Nous informons de nouveau nos adhérents qu'ils peuvent proposer textes ou images ...

### **Délibération N°3. Rapport d'activités. Validation.**

#### **Les expositions, ventes, interventions diverses ; l'environnement et la solidarité internationale.**

**Nos activités en France** se situent dans les domaines de l'éducation à la solidarité internationale et de l'environnement. Des expositions permettent de découvrir l'association, ses activités et l'art et l'artisanat d'Haïti, si inventifs et colorés.

Les ventes ont légèrement diminué, du fait de la surcharge de travail, après le décès de Michel, notre président, très actif en ce qui concerne les diverses activités ; les ventes sont moins nombreuses chaque année. Les gens semblent avoir moins d'argent et Haïti n'est plus dans l'actualité, même après le cyclone Matthew.

**L'association est présente, quant à l'éducation à l'environnement**, à travers son secrétaire général, président de l'association française « Les potagers de la Challe ». 27 foyers modestes d'Eragny sur Oise cultivent ces jardins partagés qui permettent de sensibiliser la population à l'horticulture biologique. L'association est soutenue par la Mairie, le bailleur Valestis pour les terrains et la Communauté d'agglomération de Cergy Pontoise. Découvrir et faire découvrir, dans un contexte de solidarité, les pratiques respectant l'environnement. De nombreuses plantes rares ou en voie de disparition figurent au catalogue.

En parallèle, l'association travaille en Haïti, à la mise en place de jardins urbains en partenariat avec l'Association Sakala, à Cité Soleil, le plus grand bidonville d'Haïti.

#### **Les urgences.**

**En Haïti**, les énormes dégâts causés par cette catastrophe sont cependant loin d'être oubliés pour le pays : des régions entières dans le grand sud, ont du mal à s'en remettre, et d'abord les populations les plus fragiles, les paysans qui ont perdu leur habitation, leurs récoltes et souvent des membres de leur famille. Nous avons fait parvenir, dans les semaines qui ont suivi, des pilules de purification d'eau (Stéribabs) très efficaces et en grande quantité, fournis gracieusement par l'un de nos généreux donateurs : M. Philippe Lahouratate. Chaque pilule peut purifier 100 litres d'eau. Elles ont été distribuées grâce aux associations présentes dans ces régions, et l'association des maires des régions concernées.

**L'aide aux paysans** de l'Artibonite a été complétée : nous avons, dans l'urgence, octroyé une première subvention, et ceux-ci avaient fait un prêt pour la compléter. Nous leur avons envoyé la seconde partie, qui leur a permis d'acheter les semences pour la récolte suivante, de subvenir aux besoins essentiels durant la « soudure », et de remettre leurs terres en état. Ce n'est malheureusement pas le cas pour des milliers de paysans du Sud.

**D'autres urgences** concernent des familles en détresse, logement, sécurité alimentaire, frais d'écolage, maladies d'enfants : en Haïti, il n'y a aucune couverture sociale pour les plus pauvres. Une maladie grave, c'est un risque de mort, si une aide n'est pas trouvée. Les frais d'opérations et de médicaments sont très chers. Avec les parrains, nous finançons chaque année ce genre d'urgence. Avec plus de deux cents enfants parrainés, cela génère de nombreux cas de détresse à régler.

#### **Autour des écoles.**

Les aides à la scolarité représentent un effort sur plusieurs années dans les domaines des locaux et de l'enseignement. Depuis trois ans, nous améliorons les locaux des établissements Enfants-Soleil. Deux groupes de douze volontaires, en partenariat avec l'association « Coup de Pouce », sont venus durant l'été 2016, aider à avancer la construction de l'école Massawist à Verrettes.

Nous avons construit le premier étage avec des salles de classe et le logement de la directrice qui abandonnera les anciens locaux, ils deviendront des salles de travail et une bibliothèque. (deux groupes étaient venus en 2015 et deux autres groupes viendront en 2017). C'est un apport important : nous n'aurions pas pu progresser autant sans eux. Deux autres groupes de 12 volontaires viendront finir le travail en Août 2017.

Les enfants disposent d'un lieu agréable, sain, pour travailler en sécurité.

Nous avons amélioré les locaux de l'école Fraternité de Cité soleil. (Deux salles de classe en 2015/ 2016, ont été construites.), l'acquisition d'un terrain, à Cité Soleil, prépare la suite : il y aura, si financement, quatre salles de plus et de nouvelles toilettes.

**Projet. Nous espérons que le grand projet avec Haïti Futur, le Collectif Haïti et le Gret sera financé par l'AFD.** A Ounaminthe, le grand collège de l'Etoile, géré par une association de Normaliens avance peu à peu. Il y aura plus de 1000 élèves à terme. En 2016, la construction de 17 salles de classe a été initiée, elles sont à ce jour occupées mais il manque les finitions.. Une partie des élèves de l'ancien établissement a déjà déménagé dans le nouveau. Enfants-Soleil est la seule association à aider ce collège qui va du primaire au bac.

**Enfants-Soleil fait partie du conseil d'administration du Collectif Haïti**, qui rassemble 80 associations françaises travaillant en Haïti. La représentation en Haïti du Collectif est en voie de réalisation.

**Le projet COMOSEH** avance avec nos partenaires, et nous espérons participer pleinement à ce grand projet de modernisation des écoles et de l'enseignement, avec le Ministère Haïtien de l'Education Nationale.

Nous sommes conscients de la mauvaise qualité de l'enseignement y compris dans nos écoles, et du fossé qui existe entre les bonnes écoles, très chères, hors de portée des pauvres, et les écoles accessibles aux plus démunis, qui sont très loin d'avoir les mêmes chances. L'enseignement est basé sur l'apprentissage « par cœur » et néglige la participation des enfants, ne les aide pas à construire leurs savoirs.

La mauvaise formation des professeurs (ou le manque total de formation) en sont responsables. Il faut stabiliser le corps enseignant, parvenir à verser des salaires plus attractifs et leur offrir des stages de formation longue.

#### **Aide modeste au logement, pour les plus démunis.**

Chaque année, nous aidons des familles à construire des maisons, en dur, ou à payer les loyers quand ils sont menacés d'expulsion (souvent avec l'aide généreuse de parrains). En 2016, une construction complète, en partie grâce à un parrain et la construction d'un logement de deux pièces pour une autre famille ont été réalisées, sur nos fonds propres. Nous ne pouvons faire plus : les constructions ont beaucoup de mal à être financées. Mais ces familles retrouvent l'espoir quand elles ont de nouveau un toit. Cependant, le manque d'emplois (et le manque de qualifications) est un désastre social dans le pays.

#### **Les projets 2016 / 2017.**

##### **La construction d'une épicerie coopérative et d'un réservoir d'eau à Onaville.**

Ce projet, conçu et financé en 2016, a été réalisé en début 2017. Gérard Renard, responsable projets, expose les raisons et les espoirs de ce projet.

Les familles issues des camps se retrouvent dans cette immense zone quasi désertique d'Onaville, avec juste un petit lopin de terrain, désormais payé cher, à cause de la spéculation et de prédateurs qui ont accaparé de grandes surfaces pour les revendre...

Des quartiers de ville s'organisent en dehors de toute aide de l'Etat. Il n'y avait ni eau ni électricité. Nous avons, sur la demande des habitants, constitués en comité (association des habitants pour le développement d'Onaville :ADHOR) construit une épicerie et, au-dessus de l'épicerie, un réservoir d'eau purifiée de 65000 litres qui seront gérés par des femmes. Il reste la formation qui sera longue, pour donner à cette réalisation toutes les chances de réussir. En effet, ces femmes, aux familles nombreuses, ont de grandes difficultés pour la lecture et l'écriture, ou sont illettrées. Le projet est intéressant mais comporte des risques.

### **D'autres sujets sont abordés : Parrainages.**

Les enfants parrainés, les différents types de parrainages que propose l'association. Nous en perdons quelques-uns, parfois, pour diverses raisons. Des enfants sont grands et quittent l'école, d'autres trouvent d'autres sources de financement de leurs études, quelques-uns disparaissent sans laisser d'adresse.

Nous notons cependant de belles réussites pour certains grands, parrainés depuis longtemps, et qui sont désormais à l'université ou même diplômés, comme Jérémie Wilglais ou Serger... Le stage en France de 6 étudiants diplômés en Génie Civil de l'Université INEKA, prévu en 2016, s'est réalisé en 2017 durant 7 semaines. Parmi eux, Jérémie, qui tient la maison de Meyotte, fait les plans de nos constructions et supervise une partie des parrainages. Certains, parmi ces ingénieurs, deviendront formateurs à temps partiel, dans leur université et auront ainsi « un pied à l'étriller ».

Il existe des **parrainages « action »** qui ne visent pas un enfant en particulier, mais nous aident pour les frais de scolarité ou les cantines, le salaire des professeurs.

Des explications sont fournies quant au système de paiement des parrainages par chèques, aux bénéficiaires. Il s'agit d'ouvrir un compte et de donner chaque mois (ou tous les deux mois) un chèque à la famille concernée.

La famille se rend à la banque pour toucher le chèque en espèce.

Dans certains endroits comme Verrettes, il n'y a pas de banque sur place, et les bénéficiaires n'ont pas tous des cartes d'identité. Il faudra donc du temps pour le mettre en place, comme à Port au Prince où cela était plus facile, pour une première partie des parrainages.

### **Les enfants de la maison Pernier. Hippothérapie.**

Etudié fin 2016, le projet d'hippothérapie avec les enfants handicapés de la Maison enfants-Soleil de Pernier a été réalisé en début 2017. Dans un premier temps, 5 de ces enfants suivent des stages d'équitation pour handicapés, au centre équestre « Chateaublond » à Port au Prince. Un accord a été passé avec le centre qui nous donne deux heures d'activités par semaine, mais plus bientôt, avec un moniteur par enfant. Nous avons l'accord du centre pour envoyer une dizaine d'enfants à terme, deux fois par semaine, mais les enfants ont d'autres activités (danse, chant, travail manuel...). Les buts de l'hippothérapie sont expliqués aux membres présents. Traumatisés par le séisme, handicapés lourdement, ces enfants ont besoin de se reconstruire. Ils adorent ces activités.

### **Etude de divers projets à court ou moyen terme, pour 2017 ou les années suivantes.**

✘ **La formation pour le complexe Onaville** aura lieu courant 2017. L'épicerie coopérative et le réservoir d'eau pour le quartier ont été construits en début 2017 ainsi que l'aménagement intérieur.

Financé en grande partie par une marraine, **une maison de plus sera construite durant l'été 2017**. Il s'agit d'une famille (le père seul avec trois enfants) vivant dans le bidonville de Cité soleil, dans des conditions tragiques, sans toit, malade, donc incapable de travailler, et ne pouvant nourrir ses enfants, ni les envoyer à l'école. Une autre maison (Famille Guelcé à Canapé Vert) sera terminée en août 2017. (Toilette, salle d'eau, sols)

✘ **Le projet de cassaverie** (complexe de transformation de produits locaux) avec une aide aux paysans, le développement de l'apiculture, à Capotille : nous n'avons pas les éléments suffisants pour monter le projet en 2017.

### **Vote de quitus du rapport de d'activités**

#### **Mise aux voix :**

<b>Pour :</b>	<b>68</b>
<b>Contre :</b>	<b>00</b>
<b>Abstentions :</b>	<b>00</b>

**Le rapport d'activités est validé à l'unanimité.**

### **Délibération 4 : étude du bilan financier et mise aux voix.**

#### **Subventions .**

Les deux aides octroyées pour le projet onaville nous ont été bien utiles :

✘ 5000 € de la Région Ile de France (4000 versés en 2016)

✘ 9650 €, comme lauréats de l'agence des MICRO-PROJETS (4600 versés en 2017). Nous avons avancé les sommes non versées pour le projet Onaville qui se monte à 23000 € environ avec la formation. Le reste vient d'être obtenu le 4 juillet 2017:

Mairie de Dijon : 1000 €. Le solde a été tiré de nos fonds propres.

L'association Coup de pousse nous a octroyé une aide de 6000 € (2000 ont été transférés en espèces IDF L.62) : au total 8000 € pour l'agrandissement de l'école Massawist à Verrettes.

Mairie de Lazer : 500 €.

Mairie d'Eragny sur Oise, subvention de fonctionnement : 160 €.

#### **Les dons divers : clarifications :**

Il existe deux sortes de dons : certains sont des dons à l'association sans affectation particulière, d'autres sont affectés à des familles en compléments des parrainages ou pour des aides ponctuelles concernant les loyers, la scolarité, la santé de certains enfants, etc.)

C'est l'association Enfants-Soleil Bourgogne qui gère, pour plus de clarté, tous les transferts de fonds vers Haïti, à l'exception des sommes utilisées en espèces lors des séjours pour les urgences ou pour l'accueil des volontaires.

Il apparaît dans les comptes de l'exercice : 11796 € de dons affectés.

#### **Les transferts vers Haïti :**

L'association Enfants soleil gère certains projets pour des associations dont les membres ne peuvent se déplacer en Haïti.

Nous transférons les fonds destinés à ces projets, ou au fonctionnement, pour ces associations. Enfants Soleil réalise le travail sur place. (EX pour Timoun Restaveks : cantines ou améliorations du cadre de vie de l'école Belair à Port au Prince 8834 € . Enfants Soleil supervise le fonctionnement de l'école. EX 2 : Transferts pour l'association AFATIM : 1400 €.

Le budget de l'association fait ressortir, au 31/12/2016, un excédent de 94839.86 €, qui paraît, comme chaque année très important. Il faut compter avec les envois très conséquents de chaque début d'année : parrainages, aides aux rentrées scolaires, salaires des professeurs et cuisinières, financement des projets etc...

A la date de l'assemblée générale (4 juillet 2017), les fonds sont beaucoup moins importants. Depuis presque 20 ans, les comptes ont toujours été positifs, pour parer aux urgences, très fréquentes.

**Une rectification d'écriture** quant aux comptes de résultats. A la demande du Président Jean Louis Baréa :

A la ligne 17 (Produits Esol Bourgogne) on lit la somme de 2550 €, transfert interne. Cette somme devrait apparaître dans la colonne Charges fédération ( L. 59.) Or il n'apparaissait que le somme de 2000 €. Les 550 € manquants avaient été comptés dans la colonne Charges Fédé L. 27 (Compris dans les 3000 € de « Urgences, Aides, Projets.) Cette imprécision a été rectifiée. Nous lisons désormais :

L. 27 Projets : 2450 € (Charges Fédération)

L. 59 Transferts : 2550 €.( Charges fédération)

C'est l'Association Enfants-Soleil Bourgogne qui est chargée des transferts de fonds vers Haïti. Exceptionnellement, les adhérents se rendant en Haïti pour des réalisation ou de la supervision peuvent emporter des sommes d'argent en espèces.

### **Approbation des comptes de l'année 2016.**

**Cette approbation est mise aux voix.**

**Mise aux voix :**

**Pour :** 68

**Contre :** 00

**Abstentions :** 00

**Le bilan financier de l'association est validé à l'unanimité.**

Nous adressons nos plus chaleureux remerciements à tous les organismes et à toutes les personnes sans qui ce bilan, dont nous sommes fiers, ne serait pas possible : parrains, donateurs, bailleurs comme la région Ile de France, la Mairie de Dijon, l'agence des microprojets dont l'aide s'est renouvelée au cours des dernières années.

Aux membres des trois associations qui aident dans la mesure de leurs moyens. Et des remerciements spéciaux à Annie, trésorière d'Enfants-Soleil Bourgogne et vice-présidente de la fédération Enfants-Soleil, pour son travail, dans des conditions très difficiles pour elle, en cette année 2016.

**L'ordre du jour étant épuisé les réponses aux questions diverses épuisées, le président clôt la séance à 19 heures 30.**

**Christian Bréban**  
Président Fédération

**Jean Louis Baréa.**  
Président Esol Bourgogne  
Trésorière

**Annie Colin**  
**Vice Président Fédération**

**Gérard Renard**  
Secrétaire général Fédération  
Responsable Projets Haïti

**Jeannine Gaillard**  
Trésorière Fédération